

L'eau à Saint-Étienne Métropole

L'eau potable distribuée dans l'agglomération stéphanoise a deux principales origines :

- les captages et barrages du Pilat sur le Gier, le Furan et l'Ondaine ainsi que sur leurs affluents
- le barrage de Lavalette en Haute-Loire

L'eau est traitée dans les stations de "potabilisation" et redistribuée ensuite aux différentes communes puis aux habitants à partir de réseaux connectés entre eux pour assurer la sécurité de l'approvisionnement.

Les eaux usées sont dépolluées dans les stations d'épuration de l'agglomération avant d'être rejetées dans les rivières. Des efforts sont entrepris par les communes pour améliorer la collecte des eaux usées et la qualité de leur traitement. Certains produits ne peuvent être traités par les stations d'épuration, il appartient donc à chacun de veiller à ne pas les rejeter dans les égouts mais plutôt à les déposer en déchetterie (Ex : peinture et solvants, acides, phytosanitaires, huiles moteur ...).

Les contrats de rivières mis en place sur les cours d'eau sont des outils résultant d'accords techniques et financiers entre les communes et les partenaires de la gestion de l'eau (État, Agences de l'eau, Région Rhône-Alpes, Conseil Général de la Loire...) pour financer des opérations d'assainissements, d'aménagement des berges, de protection contre les crues, prioritairement en zone habitée. Les contrats de Rivière favorisent également une gestion concertée et équilibrée de la rivière.

Saint-Étienne Métropole porte en direct le contrat de rivière du Furan et contribue au financement des autres contrats de l'agglomération (Gier, Ondaine, Coise).

L'eau potable

Comprendre



Origine de l'eau

Sur terre, 97% de l'eau est salée. Des 3% restant d'eau douce, 1/4 est utilisable. Le reste constitue la glace des pôles. Cette ressource en eau douce se trouve principalement dans les lacs, rivières et nappes souterraines, son volume est constant, pourtant le besoin ne cesse d'augmenter. Cette hausse de consommation conduit à une diminution très rapide de la quantité d'eau pure disponible sur la planète.

De la rivière ... au robinet

L'eau est captée dans le milieu naturel (nappe, lac, ...). Elle est ensuite généralement acheminée dans une station de potabilisation où des traitements permettent d'obtenir une eau consommable. En France, plus de quatre milliards de mètres cubes sont ainsi prélevés et traités chaque année. L'eau est ensuite stockée et distribuée à la population puis elle est récupérée par les réseaux d'égouts. Depuis une dizaine d'années, la mise en place quasi-systématique de stations d'épuration de ces eaux usées permet le rejet d'une eau de qualité relativement bonne dans les cours d'eau mais des efforts d'investissements restent à faire pour mieux capter la pollution et la traiter.

Pollution et enjeux pour demain

L'eau est soumise, dans la nature, à de nombreuses pollutions : agricoles, industrielles, urbaines ... Plusieurs décrets, lois et notamment la loi sur l'eau de 1992 réglementent ces pratiques, fixant des normes de rejet afin de limiter la dégradation de la qualité de la ressource.

L'état de la ressource ne dépend cependant pas que de ces activités.

Chacun d'entre nous peut être vigilant par rapport à ses comportements : quantité d'eau consommée, produits jetés à l'égout ... Un ensemble de gestes vous sont proposés dans les pages qui suivent. Dans la vie quotidienne, ils contribuent à faire diminuer le rythme de prélèvement et la dégradation de la ressource, rendant ainsi possibles l'auto épuration et le renouvellement des nappes.

Agir



Ayez le réflexe !

↳ Douches ou bains ...

Une douche ne consomme que 25 à 60 L, un bain 200 L. Ne pas couper l'eau pendant le savonnage sous la douche double la consommation.

↳ Traquez les fuites.

Une fuite en goutte-à-goutte, c'est 35 m³ de perdus par an, une chasse d'eau 250 m³.

↳ Attention aux chasses d'eau !

Une chasse d'eau classique consomme entre 40 et 60 m³ d'eau par an pour une famille de quatre personnes. Diminuez ce volume par de petites astuces. (voir encadré ci-dessous).

↳ Attention au gaspillage !

Laisser couler l'eau pendant

la vaisselle, le rasage, ou un brossage de dents revient à doubler, voire tripler le volume d'eau consommé.

↳ Arroser le soir.

Arroser aux heures où l'évaporation est la moins forte permet une économie moyenne de 50%.

↳ Récupérer l'eau de pluie.

Certains usages ne nécessitent pas d'eau potable. Mais il est interdit de rejeter à l'égout de l'eau non issue du réseau.

Remarque :

Être vigilant quant à sa consommation d'eau chaude revient à préserver l'environnement à deux niveaux : non seulement cela engendre une économie d'eau mais aussi d'énergie.

Rendre sa chasse d'eau plus "éco"



Tirer la chasse d'eau utilise 10 L d'eau potable chaque fois, soit environ 100 L par jour pour une famille de quatre personnes.

Quelques petits trucs permettent de réduire ce poste de consommation :

- ↳ Placer une bouteille pleine de sable ou d'eau dans le réservoir, ce qui réduit de 1 à 2 L le volume d'eau remplissant la cuvette chaque fois ;
- ↳ Effectuer un réglage manuel du flotteur, ce qui permet de diminuer le volume de remplissage du réservoir.

Calculez votre économie financière

Boisson, cuisine, toilette	Nb./sem =	x 140 L	=	L	+
Chasse d'eau	Nb./j =	x 70 L	=	L	+
Bains	Nb./sem =	x 150 L	=	L	+
Douches	Nb./sem =	x 50L	=	L	+
Lave-linge	Nb./sem =	x 90L	=	L	+
Lave-vaisselle	Nb./sem =	x 20L	=	L	+
Vaisselle à la main	Nb./sem =	x 12L	=	L	+
Lavage de la voiture	Nb.de minutes /sem =	x 10L	=	L	+
Arrosage du jardin	Nb.de minutes /sem =	x 10L	=	L	+
Ménage	Nb./sem =	x 10L	=	L	+
Total :				=	L

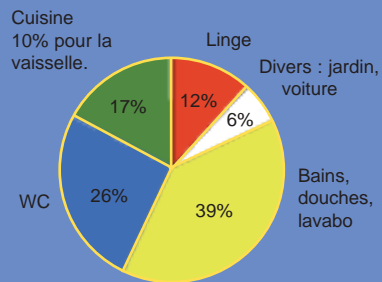
Total des litres par semaine = L/jour.
7 jours

Total des litres / jour x 365 = m³/an.
1000

En moyenne, une personne seule vivant en immeuble collectif consomme 140 L d'eau par jour, soit 50 m³ / an.

L'eau potable en France

Dans les foyers français, la consommation d'eau potable se répartit en moyenne de la façon suivante :



Coût de ces équipements

S'équiper avec ce type d'appareil (lave-linge, lave-vaisselle, aérateurs ...) est souvent plus coûteux que de choisir des équipements classiques.

Il s'agit cependant d'un investissement utile pour l'environnement et très souvent rentable à long terme.

En effet, si l'on considère que chacun de ces équipements engendre une économie d'eau chiffrable à 30% au minimum, le gain ainsi réalisé permet de compléter la différence de prix à l'achat. Par exemple : pour une famille de quatre personnes....

Le saviez-vous ?

Les aérateurs

Ils injectent de minuscules bulles d'air dans l'eau et en limitent le débit, tout en conservant le même confort. La différence avec un robinet sans équipement est donc très faible et le volume d'eau consommé diminué de 30 à 40% en général.

Leurs prix avoisinent les 10 Euros, ce qui les rend très abordables.

Des appareils moins gourmands

S'équiper



Les appareils électroménagers

Quelques idées pour renouveler vos équipements (voir aussi page 9) :

Lave-linge

Certaines machines, aujourd'hui, ne consomment plus que 45 L d'eau (contre 75 à 90 L pour les anciennes). De plus, elles adaptent la durée du cycle à la température choisie et à la charge.

L'utilisation de la touche demi-charge, quand le tambour n'est pas rempli, permet de limiter le volume d'eau consommé (30% environ).

Lave-vaisselle

Aujourd'hui, certains lave-vaisselle ne consomment plus que 15 à 20 L d'eau par lavage contre 20 à 25 L pour les plus anciens. Il est important de remplir totalement le lave-vaisselle avant de lancer un cycle et il est souvent inutile de rincer la vaisselle auparavant.

La robinetterie

Plusieurs systèmes permettent de limiter votre consommation d'eau au robinet :

- les douchettes à faible débit (réduisent le débit de 25 à 10 L par minute),
- les réducteurs de pression en aval du compteur, et réducteurs de débit au robinet,
- les aérateurs (voir encadré),
- les mitigeurs (évitent un gaspillage d'eau pendant le réglage de la température).

Les chasses d'eau

Outre les systèmes "artisanaux" (page précédente), une diminution de la consommation engendrée par votre chasse d'eau peut s'obtenir en remplaçant votre ancien système, par une **chasse d'eau à double-commande** permettant de choisir entre une utilisation de 3 ou 6 L d'eau (contre 10 L) ou un système permettant d'interrompre l'écoulement.



Agir

Face aux rejets effectués : ayez le réflexe !

La protection de la ressource passe aussi par une grande vigilance quant aux produits ménagers utilisés et à ce que nous jetons dans les égouts.

Une ressource de plus en plus dégradée

Ayez le réflexe !

↳ Être attentif à la composition des produits (voir tableau),

↳ Respecter les modes d'emploi et doses indiquées (plus de produit ne lave pas plus !),

↳ Être attentif à la présence de certains labels (voir encadré),

↳ Éviter d'utiliser des produits trop concentrés (la javel non diluée par exemple).



Une liste des composants à éviter dans les produits d'usage courant est disponible auprès de la FRAPNA Loire.

Remarque :

Certains produits très toxiques ne doivent pas être jetés à l'égout. Vous devez les emporter en déchetterie (peintures, huiles de vidange, solvants, colles, vernis.)

Les pesticides utilisés dans le jardin (désherbants, insecticides) peuvent se retrouver dans l'eau. Utilisez au maximum les techniques biologiques ou tout simplement naturelles (voir p. 24).

Les écolabels :



On trouve ces logos sur certains produits (détergents textiles, peintures, vernis de décoration, colles, produits de lave-vaisselle).



Ils garantissent que ces produits ne contiennent pas d'éléments toxiques pour l'environnement (phosphates, tensio-actifs...) en répondant aux critères définis par l'AFNOR (Association Française de Normalisation).



On ne trouve cependant que rarement ces deux symboles sur les lessives, les industriels ayant défini leur propre logo.

Il signifie qu'ils s'engagent à réduire de 5 à 10% de l'énergie utilisée par le processus de lavage, de la consommation de lessive et d'emballages par habitant, et des composés faiblement biodégradables utilisés.